

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 7^{ème} jour du mois d'avril 2025, à 19 h 30, au chalet des loisirs, situé au 363 rue Principale, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 107-2025 :

Natures et effets :

- Réduction de la marge minimale de 15m à 10.34m pour construction neuve

Identification du site concerné :

- 4337 route Marie-Victorin, Saint-Robert, lot 6 404 404 du cadastre du Québec, zone C-501.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 7^{ème} jour du mois d'avril 2025, à 19 h 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 17^{ème} jour de mars 2025.



Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière